



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de Patrimoine suisse, section vaudoise

le samedi 21 avril 2018, à la Salle del Castillo à Vevey

La Présidente, Béatrice Lovis, ouvre l'Assemblée générale à 9h30 en présence de 90 membres.

1. Bienvenue et approbation de l'ordre du jour

La Présidente souhaite la cordiale bienvenue aux membres présents. Elle rappelle le déroulement de la journée, soit la remise de la Distinction 2018 et l'inauguration du Clou rouge qui suivront cette Assemblée générale.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2017 à Yverdon

Le PV de l'AG 2017 a été publié sur le site internet et était à disposition à l'entrée. Pas de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel 2017 de la Présidente

Ce rapport est paru dans notre bulletin *A Suivre* N° 74. La Présidente relève les événements importants de cet exercice. Le comité s'est réuni en 2017 à huit reprises. Lors de sa séance de novembre, il a eu le plaisir d'accueillir Martin Killias, nouveau président central de Patrimoine suisse.

Au 31 décembre, la section comptait 1001 membres (en comptant les couples), soit une baisse d'une trentaine de membres par rapport à 2016. Parmi les membres qui nous ont quittés, l'archéologue Hans Boegli, membre du comité d'honneur, s'est éteint à l'âge de 86 ans.

L'Assemblée des délégués a décidé d'augmenter les cotisations de 60.- à 70.- francs. Cette augmentation de 10.- devra être avalisée lors de l'Assemblée générale 2019 pour une mise en vigueur en 2020. Les délégués ont aussi avalisé la mise à jour des statuts de l'association faîtière. Celle-ci demande à ses sections de réviser leurs statuts et de les accorder à ceux de Zurich. Le comité soumettra aux membres une révision l'an prochain lors d'une assemblée extraordinaire qui précédera l'AG 2019.

Concernant les dossiers d'enquêtes, la Commission technique est intervenue dans 29 projets et a déposé 15 oppositions. Le recours déposé en 2016 auprès de la CDAP, contre la décision d'autoriser la construction d'une serre au jardin botanique de Lausanne, n'a malheureusement pas abouti. Une pétition de 1200 signatures a été déposée en septembre auprès de la présidente du Grand Conseil contre le projet de vente de 20 cures. Une délégation du comité a ensuite défendu la pétition. Depuis, plus aucune nouvelle.

La Présidente évoque deux temps forts concernant les prises de positions dans les médias : d'une part, la section s'est exprimée lors de l'annonce par le SIPAL de la levée du décret de protection d'un terrain à Avenches en vue d'y laisser construire une immense halle IKEA. Le projet de halle a été

depuis abandonné. D'autre part, lors du dépôt de la pétition contre la vente des cures, différents médias ont évoqué cette action et ont repris notre communiqué de presse.

Notre section a organisé trois excursions : en mai dans le canton de Fribourg à Romont et à Mézières, en juin en France voisine (Haute-Saône) et en août dans la vieille ville de Saint-Gall.

La Présidente insiste sur l'investissement important des membres du comité qui font preuve d'une grande disponibilité pour traiter les urgences. Béatrice Lovis a consacré 60% de son temps à l'Association et espère fortement que l'année 2018 sera plus sereine et moins chronophage.

4. Rapports du trésorier, de la fiduciaire et de l'organe de contrôle

La Présidente excuse Jean-Jacques Thorens qui a démissionné de son poste de trésorier fin janvier. Philippe Addor, de la fiduciaire Fidurba, lit le rapport de la SEF du 23 mars 2018 signé par F. Demage. M. Addor présente ensuite les comptes 2017 dont le bilan résumé est le suivant :

Actifs disponibles	Fr.	452'493.74
Actifs circulants	Fr.	3'787'768.00
<u>Actifs immobilisés</u>	<u>Fr.</u>	<u>3'864'640.38</u>
Total actifs	Fr.	8'104'902.12
Fonds étrangers	Fr.	1'680'753.50
Réserves	Fr.	28'900.00
<u>Fonds propres</u>	<u>Fr.</u>	<u>6'395'248.62</u>
Total passifs	Fr.	8'104'902.12

Bénéfice net de l'exercice : Fr. 104'129.40

5. Approbation des rapports et décharge du comité

Denis de Techtermann soulève la question des cures vaudoises. Lors de l'inauguration du nouveau château cantonal à Lausanne, ce dernier a rencontré la Présidente de la Commission de gestion du Grand Conseil qui lui a indiqué que Pascal Broulis a décidé de vendre les cures de manière isolée, une décision qui lui permettrait d'éviter de devoir obtenir l'approbation du Grand Conseil. Les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée qui donne décharge au comité.

6. Démissions, élections et réélections au comité

Démissions

En décembre dernier, Christiane Betschen, notre ancienne présidente et membre de la Commission technique, ainsi que Martine Stadelmann, membre de la Commission de La Doges, ont donné leur démission. Pierre Willommet et Pierre-André Marti ont également démissionné du comité. Au sein du bureau, Jean-Jacques Thorens a démissionné de son poste de trésorier. Dany Musfeld démissionne aussi du poste de secrétaire mais reste au comité et garde l'organisation des excursions culturelles.

Elections

Le Comité propose l'élection de deux nouveaux membres :

- Sophie Cramatte, historienne de l'art indépendante, pour le poste de secrétaire
- Luisa Di Lello, experte en finance et controlling, pour le poste de trésorière

Leur élection est approuvée par acclamation.

Réélections

Cinq membres du Comité sont réélus à l'unanimité : Esther Stierli, Eric Bolomey, Charles Matile, Jean-Paul Marion et Denis de Techtermann.

7. Projets pour l'année 2018

Une quinzaine d'événements sont prévus en 2018. L'inauguration de la grange aura lieu le samedi 23 juin en présence des autorités de La Tour-de-Peilz, suivie d'un concert de jazz dans les jardins. Cette manifestation sera gratuite et ouverte à tous.

Les 14 et 15 septembre, la grange accueillera un spectacle autour de Marguerite Burnat-Provins. L'objectif est de créer une nouvelle salle de spectacle qui accueillera des petites troupes et des conférences ainsi que d'autres événements. La grange pourra également être mise en location à des tiers.

Jasmina Cornut (historienne) et Dimitri Vallon (enseignant) ont repris l'intendance du Domaine de La Doges depuis le début de l'année. Mme Cornut souhaite organiser des repas thématiques dans les appartements historiques du premier étage. Ils seront réalisés d'après les menus du XIXe siècle retrouvés dans les archives de La Doges. A ces événements s'ajoutent les portes ouvertes tous les derniers samedis du mois, la route gourmande, les caves ouvertes ainsi que les concerts. La Présidente lance un appel auprès des membres pour l'acquisition d'un bon piano, un demi-queue, en vue des concerts classiques qui seront organisés à La Doges.

Parmi les événements liés à Patrimoine suisse, le Clou rouge, qui arrive pour la première fois en terres vaudoises ce samedi 21 avril, poursuivra son voyage le 5 mai à Cheseaux et le 19 mai à Orbe. Une excursion se déroulera à Lyon les 4-5 mai, une visite du théâtre du Jorat et de ses coulisses aura lieu le 1er juillet et une autre excursion mettra à l'honneur des maisons patriciennes neuchâteloises le 7 juillet.

8. Présentation et approbation du budget 2018

M. Addor présente le budget 2018. Il est approuvé à l'unanimité (avec 1 abstention).

9. Divers et propositions individuelles

Thérèse Mauris rend hommage à Dany Musfeld, secrétaire démissionnaire de la section vaudoise de Patrimoine suisse depuis plus de 20 ans. A cette occasion, un présent lui est offert.

Denis de Techtermann invite le Comité à se pencher sur le fonctionnement du Conseil d'Etat et à réagir juridiquement pour sauvegarder les cures vaudoises. Un membre précise que la vente d'une cure doit faire l'objet d'une décision du Grand Conseil si le montant dépasse 1 million de francs. Christiane Betschen propose de demander un classement de l'ensemble des cures vaudoises avant qu'il ne soit trop tard.

Un membre soulève la question de la législation concernant les panneaux solaires sur les habitations et expose le problème de leur intégration du point de vue esthétique. Il propose de créer un groupe de travail au sein du Comité qui prendrait position devant les autorités afin de faire évoluer la loi dans ce domaine. La Présidente indique que le Comité a déjà réfléchi à cette problématique et a pris position dans le journal *A Suivre* (65 / janvier 2015). Cette préoccupation a également été soulevée auprès de Mme de Quattro il y a deux ans mais la situation n'a pas avancé. Elle précise que Patrimoine suisse

ne se positionne pas contre les capteurs solaires mais contre leur mauvaise intégration. Un travail de sensibilisation est fait auprès des propriétaires pour les intégrer correctement. Martin Killias observe que moins de 10% des bâtiments figure dans un inventaire et que l'installation de capteurs solaires sur ces bâtiments protégés n'engendrerait qu'un faible gain d'électricité de l'ordre de 5%. Il trouve choquant que les toitures de grands bâtiments industriels ou administratifs ne possèdent souvent pas de capteurs solaires, alors que les petites maisons en ont. Il rappelle qu'il ne s'agit pas de mettre en contradiction la protection du patrimoine et la politique sur l'énergie.

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente rappelle le programme de la journée et clôt la séance à 10h28.

La journée se poursuit avec la remise de la Distinction vaudoise du Patrimoine 2018 à la Ville de Vevey, représentée par la Syndique Elina Leimgruber, et à Bernd Grohe pour les restaurations remarquables de la Salle del Castillo et du Château de l'Aile devant plus de 260 personnes (11h00). Elle est suivie d'un apéritif, puis des portes ouvertes des deux édifices distingués dans le cadre de la manifestation du Clou rouge. Plus de 2'500 visiteurs sont comptabilisés entre 12h30 et 17h30.

sc/28.04.2018, relu par bl.